

Un croix donc, par eux plantée avec l'appui des populations limitrophes, apprenait aux équipages consolés que, là où naguère s'élevait l'idole d'une divinité avide de carnage, brillait le signe de bénédiction d'un Dieu protecteur des hommes ; et ils passaient joyeux et tranquilles, entonnant ce fluvial céleusma qui réjouissait tant Sidoine dès le v^e siècle (1).

Et n'allez pas croire que les nombreuses entraves à la circulation, qui rendaient l'ouest de l'Europe presque inaccessible à l'homme civilisé de l'Etrurie, de la Grande-Grèce, de la Hellade et de l'Asie, fussent une invention des Celtes. Non, leur organisation, qui fut reprise au moyen âge, datait du jour où le commerce international prit naissance chez nos prédécesseurs de l'âge primordial. Des Mongolo-finnois, premiers occupants, elle passa aux Pélasges, aux Ombres, aux Ibères, aux Ligures, aux Celtes galliques et cymriques. Sous ces derniers, la riche et puissante république de Massalie, pour qui le libre parcours du Rhône était d'un intérêt capital, eut plus d'une maille à partir avec les riverains du grand fleuve : Sequanes, Arvernes, Edues, Allobroges, Volces, Cavares, Voconces, Salyes, Celtes et Ligures de toute nuance.

— Bien ! me dit mon interlocuteur enchanté, très-bien ! Si j'élève parfois des doutes sur la réalité de quelques-unes de vos assertions celtiques, à celle-ci je ne puis que battre des mains, et, ma foi, je m'en donne à cœur joie. N'allons-nous pas maintenant à Ivours ?

— Oui, le voici qui déjà se montre à travers ces longues lignes de feuillage. Mon digne ami, je suis obligé de vous l'avouer, nous tombons de Carybde en Sylla, c'est à dire de Celtique en Celtique, tout ce qu'il y a de plus Celtique.

— Yvours !

(1) *Curvorum hinc ripis helciariorum*

.....

Ad Christum levat amnicum celeusma.

Sidon., Epit. II, 10.